

Décision

Générale

colonial

Décision n° 153/SLAG portant nomination d'un chef du service d'Etat de l'aviation civile en Territoire Français des Afars et des Issas .

n° 153/SLAG

Ministère
HAUT-COMMISSARIAT

Date de publication
21 février 1973

Numéro JO
n° 5 du 10/03/1973

Date du numéro
10 mars 1973

TEXTE INTÉGRAL

M. Jean-Jacques Greminger, ingénieur des travaux publics de l'Etat, chef du service de l'infrastructure, est, pour compter du 11 mars 1973, nommé cumulativement avec ses fonctions actuelles, chef du service d'Etat de l'aviation civile en Territoire français des Afars et des Issas, en remplacement de M. Maurice Audibert, bénéficiaire d'un congé administratif. Pour compter de la même date M Greminger est nommé ordonnateur délégué des dépenses et recettes du budget de l'Etat relevant du: 1° Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Équipement, du Logement et du Tourisme (dépenses de personnel du service de l'infrastructure) ; 2° Secrétariat général à l'Aviation civile (dépenses de personnel et du matériel), et, à cet effet, reçoit délégation de signature. Pour compter de la même date, délégation de signature est donnée à M. Jean-Jacques Greminger pour signer au nom du Haut-Commissaire de la République les titres aéronautiques non professionnels délivrés dans le Territoire.